

ASSEMBLÉE NATIONALE

14 décembre 2013

ACCÈS AU LOGEMENT ET URBANISME RÉNOVÉ - (N° 1499)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE502

présenté par
M. Goldberg, rapporteur

ARTICLE 27

A l'alinéa 9, supprimer les mots:

"de dix lots ou plus".

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination.